

**Procès-verbal des travaux  
du Conseil de la Vie Sociale  
de l'EHPAD-USLD  
Résidence du Haut Candol  
Du 16.03.2021**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

***Représentants des personnes accueillies ou prises en charge :***

- Monsieur **Jean-Pierre ENGUERRAND** Représentant des familles, Président,
- Monsieur **Marcel BOSSARD** Représentant des résidents,
- Madame **Huguette DUVAL** Représentante des résidents,
- Madame **Maryvonne GUYON** Représentante des familles,
- Madame **Michelle LAURENT** Représentante des familles,
- Madame **Jacqueline MOUCHEL** Représentante des familles.

***Représentant du personnel :***

- Madame **Jeanne DRIEUX** Désignée par la CFDT.

***Représentants des usagers :***

- Monsieur **Claude LEHOUSSEL** Représentant des usagers et  
Président du conseil de surveillance.

**MEMBRES EXCUSES :**

- Monsieur **Jacky LE QUERE** Représentant des familles,

**MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE PRÉSENTS :**

- Monsieur **Xavier BOUGEARD** Directeur adjoint chargé du CH Coutances et des  
EHPAD/USLD.

**MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE EXCUSES :**

- Monsieur **Frédéric MARIE** Directeur général.

**ASSISTENT ÉGALEMENT :**

- Monsieur **Damien ALBESSARD** Diététicien du GIP,
- Monsieur **Philippe CHALER** Animateur qualité/gestion des risques,
- Madame **Stéphanie FERT** Cadre du pôle gériatrique, Responsable des EHPAD,
- Madame **Sandrine GROULT** Mandataire judiciaire,
- Madame **Marie-France LEMARE** Psychologue,
- Monsieur **Jorge MARQUES DE FIGUEIREDO** Responsable du GIP,
- Madame **Isabelle PERES** Cadre de santé de l'EHPAD/USLD,
- Madame **Sylvie RENAUX** Secrétaire du service social,
- Madame **Valérie THEZARD** Intendante.

**SONT EXCUSES :**

- Madame **Catherine EL BAROUDI** Diététicienne.



## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Approbation du procès-verbal du CVS du 09 décembre 2020**
- 2. Point vaccination professionnels/résidents**
- 3. Organisation des visites et des sorties en EHPAD/USLD**
- 4. Actualités restauration**
- 5. Questions diverses**

\*\*\*\*\*

### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CVS DU 9 décembre2020**

**Monsieur BOUGEARD** ouvre cette réunion en remerciant chacun de sa présence et laisse la parole à Monsieur ENGUERRAND pour l'approbation du dernier conseil de la vie sociale.

**Monsieur ENGUERRAND**, en l'absence d'observation, déclare que le procès-verbal du conseil de la vie sociale du 09.12.2020 est approuvé à l'unanimité.

### **2. POINT VACCINATION PROFESSIONNELS / RESIDENTS**

**Monsieur BOUGEARD** informe l'assemblée que la vaccination est terminée pour les résidents de l'EHPAD-USLD (sauf pour les derniers entrants), avec l'injection de la 2<sup>ème</sup> dose à 21 jours de distance. La moyenne de vaccination est de 80 %, ce qui correspond à la moyenne nationale.

**Monsieur ENGUERRAND** demande si les 20% non-vaccinés sont dûs à des refus ?

**Madame PERES** répond qu'il s'agit de refus et 1 non-vacciné pour raison médicale.

**Madame GUYON** évoque la vaccination du personnel et son pourcentage ?

**Madame PERES** souligne que pour les professionnels, la vaccination est gérée par la médecine du travail, et qu'elle n'a pas de retour chiffré.

**Monsieur BOUGEARD** ajoute qu'environ 500/1400 professionnels du centre hospitalier seraient vaccinés, soit environ 35 %, là encore on rejoint la moyenne nationale et précise qu'il s'agit là d'un choix personnel et non obligatoire.

**Monsieur ENGUERRAND** regrette qu'il n'y ait pas de statistiques sur l'EHPAD et que les professionnels n'aient pas l'obligation d'en informer leur cadre de santé. Au niveau des résidents de l'EHPAD, il souhaite savoir si on s'oriente vers une évolution du pourcentage de cette vaccination ?

**Madame FERT** précise que les résidents peuvent toujours changer d'avis, mais la perspective d'augmentation de la vaccination est limitée.

**Madame GUYON** remarque que finalement, on n'en sait pas plus, tant pour les professionnels de santé que pour les familles.

**Monsieur ENGUERRAND** regrette une nouvelle fois que les risques demeurent pour les résidents. Il déplore les listes d'attente pour accéder à la vaccination et le risque que cette situation perdure.

**Monsieur BOUGEARD** rappelle que depuis la veille, et dans l'attente de l'avis de l'agence européenne de la vaccination, le vaccin Astrazeneca est suspendu en France et dans d'autres pays européens, décision prise par le gouvernement suite à des complications. Dans tous les cas, les gestes barrières doivent être impérativement respectés afin de protéger les résidents.

**Monsieur LEHOUSSEL** tient à saluer l'ouverture de centres de vaccination. Hormis l'arrêt du vaccin Astrazeneca hier, on est en progrès, et que cela ira mieux lorsque les vaccins pourront être produits en France.

### **3. ORGANISATION DES VISITES ET DES SORTIES EN EHPAD / USLD**

**Monsieur ENGUERRAND** souhaite revenir sur les conditions de visites imposées suite aux 2 confinements, et déclare « qu'une demi-heure de visite dans des salles à l'accueil, c'était affreux ». A ce jour, la réouverture des visites 1 h par résident par jour en chambre est une bonne nouvelle, mais demande s'il est possible de sortir les résidents ?

**Madame GUYON** cite à ce propos le décret du conseil d'état, disant qu'il n'y a pas de confinement du résident à son retour.

**Monsieur BOUGEARD** explique que le ministère a refait un nouveau protocole en cas de sortie autorisée, à savoir test PCR au retour à J4 et J7 avec confinement.

**Madame GUYON** ajoute que cela ne s'applique pas aux résidents vaccinés.

**Monsieur ENGUERRAND** réitère sa demande pour sortir les résidents autour de l'EHPAD ?

**Madame FERT** précise que la vaccination n'empêche pas la contamination. Pour la sortie d'un résident à l'occasion d'un repas par exemple, le problème reste de devoir enlever le masque, sachant que même pendant les visites, le respect des consignes est difficile à respecter.

**Madame PERES** constate qu'il y a eu beaucoup de visites ce week-end, avec en effet un relâchement des consignes pour certains : absence de masque, embrassades ... Concernant les sorties autour de la structure et dans le parc, celles-ci sont possibles.

**Monsieur BOUGEARD** souligne qu'il s'agit là d'une minorité mais ces personnes mettent tout le monde en difficulté et rappelle les risques encourus, à savoir si des cas de Covid sont avérés, la possibilité de restreindre les visites.

**Madame GUYON** note la proximité entre les résidents dans les secteurs sécurisés.

**Madame PERES** fait remarquer que les résidents de ces secteurs sont toujours restés ensemble, ils sont toujours entre eux, et confirme que si un cas de Covid est détecté, ce sera compliqué à gérer. Pour les repas en salle commune, on est passés de 50 à 30 résidents, et la réflexion est actuellement menée au cas par cas pour les faire revenir.

**Monsieur BOUGEARD** reconnaît que la situation n'est pas figée et qu'elle peut évoluer en fonction du risque. L'objectif étant de continuer à proposer la vaccination, retrouver les visites en chambre, et le choix de ne pas faire de différence entre résidents vaccinés ou pas.

**Monsieur ENGUERRAND** considère que l'éventuelle arrivée du passeport vaccinal fera la différence.

**Madame FERT** entend cette remarque, mais pour l'instant cela n'est pas encore d'actualité puisque la vaccination ne peut être proposée à tous.

**Madame DUVAL** affirme que « c'est mieux d'avoir les visites en chambres » et demande un temps de visite plus long pour les personnes qui viennent de loin.

**Madame PERES** répond que le temps de visite a été étudié et limité à 1 heure par jour pour limiter les risques, notamment celui d'ôter le masque.

**Madame GUYON** demande quant à elle une tolérance de temps pour aller à l'extérieur.

**Monsieur BOUGEARD** insiste sur le cadre posé d'1 heure dans l'immédiat sous réserve de l'évolution de l'épidémie au niveau du territoire, on verra pour assouplir les règles à l'avenir.

**Madame MOUCHEL** espère vivement que l'EHPAD ne refermera pas.

**Monsieur ENGUERRAND** évoque la possibilité d'une discussion tous les 15 jours pour revoir l'évolutivité des règles afin de ne pas attendre le prochain CVS, et émet le souhait d'en être informé régulièrement.

**Monsieur BOUGEARD** indique que le CVS donne des avis, les décisions sont prises tous les 15 jours. A ce jour, les sorties sont interdites, mais une nouvelle fois rappelle que les conditions ne sont pas figées.

**Madame LAURENT** se réjouit des visites possibles en chambre, « c'est un pas en avant » mais déplore le « rétropédalage depuis Noël concernant les sorties ».

**Madame FERT** précise que pour les sorties, le pour et le contre doit être posé et qu'il est très difficile de faire des choix.

**Monsieur BOUGEARD** conclut le sujet en rappelant que le CVS sera informé des décisions par le biais de Monsieur ENGUERRAND et qu'il faut savoir que la tendance nationale ne semble pas favorable à plus d'assouplissement dans l'immédiat.

#### **4. ACTUALITES RESTAURATION**

**Monsieur ENGUERRAND** fait lecture de la lettre d'un résident, insatisfait de la restauration proposée à l'EHPAD.

**Madame DUVAL** approuve ce qui a été lu et assure que beaucoup de gens se plaignent.

**Monsieur BOSSARD**, quant à lui, exprime le fait qu'il y aurait trop souvent de la dinde.

**Monsieur MARQUES DE FIGUEIREDO** entend leurs remarques et se désole pour ses équipes. Il confirme avoir échangé par téléphone avec Monsieur ENGUERRAND. Le CVS n'étant pas l'instance adéquate pour détailler les plats et les menus, il propose des temps de réunion spécifique avec ses équipes, le personnel de l'EHPAD, les résidents et le président du CVS. Il est partant pour travailler sur les plats souhaités et aimés, sachant qu'il faudra tenir compte des valeurs nutritionnelles.

**Monsieur ENGUERRAND** approuve cette proposition, et ajoute avoir appris que les résidents pourraient avoir le choix du menu.

**Madame THEZARD** évoque la possibilité d'un choix le midi au moment du service, mais dans ce cas, on s'orienterait vers plus de pertes alimentaires. Le choix est proposé le soir puisqu'il s'agit d'un service au plateau, pas le midi.

**Monsieur ENGUERRAND** demande s'il y a la possibilité d'un service au plateau le midi ? Et pourquoi le résident ne choisit pas le midi ?

**Madame FERT** répond que dans ce cas, le choix du menu par le résident est fait en amont, d'où le risque de déception au moment du service.

**Madame THEZARD** rappelle la nécessité de fiches pour les choix alimentaires de chaque résident car beaucoup ne sont pas en capacité d'exprimer leur choix.

**Madame PERES** explique à l'assemblée que le midi, les repas sont livrés sur plats, par exemple : pour 30 résidents seront livrées 30 parts de poulets, 30 de ratatouille, qui seront servies à l'assiette.

**Monsieur MARQUES DE FIGUEIREDO** reconnaît que le Haut Candol est une structure où est proposée une restauration mixte, à savoir collectif le midi et plateau le soir.

**Monsieur ENGUERRAND** propose que le groupe de travail se mette en place rapidement et ne voit pas pourquoi il n'y aurait pas de service au plateau repas le midi, même en salle de restauration.

**Madame THEZARD** fait remarquer qu'il existe déjà une adaptabilité lorsqu'un aliment ne convient pas. En terme de temps, il est parfois difficile de mettre certaines choses en place.

**Monsieur MARQUES DE FIGUEIREDO** insiste sur le fait que les plats sont cuisinés 2-3 jours avant d'être servis, et que la remise en température peut différer le goût ou le croustillant. Il se propose de venir prendre des repas avec les résidents midi ou soir, pour échanger avec eux sur les goûts.

**Madame GUYON** demande si le poulet ne pourrait pas être cuit le matin même ?

**Monsieur MARQUES DE FIGUEIREDO** lui répond que ce n'est pas dans les fonctionnalités du GIP, des choix ont été faits.

**Monsieur BOSSARD** revient sur l'horaire du repas de 12 h 30, « pourquoi faut-il attendre les derniers pour manger ? »

**Madame PERES** lui propose de voir ce qu'il est possible de faire, et demande aux résidents présents ce qu'il en est du petit-déjeuner le matin ?

**Madame DUVAL** reconnaît que servi un ¼ h plus tôt, c'est mieux.

**Madame PERES** ajoute qu'une réunion sur l'USLD est envisagée pour étudier si ce petit-déjeuner pourrait être servi dès 8h15 au lieu de 8h30.

**Monsieur BOUGEARD** attire l'attention sur ce point restauration qu'il est indispensable de mettre à plat. Il demande à Monsieur MARQUES DE FIGUEIREDO de proposer une date de réunion pour ce groupe de travail, avec la participation de Monsieur ENGUERRAND, de résidents, de professionnels de l'EHPAD et du GIP.

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

### Animation :

**Madame LAURENT** souhaite savoir comment se passe l'animation ?

**Madame PERES** confirme qu'il n'y a plus d'animateur, ce dernier étant en arrêt de travail.

**Madame FERT** intervient en précisant qu'ayant l'équipe de suppléance en charge, elle attribue le temps d'une aide-soignante supplémentaire par mois pour pallier à l'animation.

**Madame PERES** ajoute que 2 aides-soignantes de l'EHPAD et 2 de l'USLD participent à l'animation en fonction de leurs appétences.

**Madame LEMARE**, quant à elle, propose pour les secteurs protégés des temps d'animation particulière, comme le chant, et avec la diététicienne des ateliers crêpes.

**Madame PERES** souligne que les 2 personnes en service civique, participent également à l'animation avec les aides-soignantes dans le cadre d'un projet qu'elles doivent présenter, il y a donc de l'animation du lundi au vendredi, avec au retour des beaux jours, une animation jardinage.

A noter que la vente de confiture a été stoppée en raison du confinement.

Un projet de petite revue rédigée par les résidents est en cours, pour répondre aux besoins de communiquer, surtout avec l'absence des familles. Par ailleurs, il existe également un projet d'installation d'un écran à l'entrée de la structure avec photos et dates-clés pour informer les visiteurs sur la vie de l'EHPAD.

**Madame DUVAL** regrette l'absence d'information sur les animations proposées.

**Madame PERES** exige que le programme animation soit affiché. Actuellement, on s'oriente plus vers des activités thérapeutiques par des aides-soignants plutôt qu'un recrutement d'animateur. Des modules de formation sont en cours d'être choisis (soit 10 jours / 1 an) pour répondre à différents projets (par exemple horticulture, multimédia...).

### Présence de kinésithérapeutes à l'EHPAD :

**Madame DUVAL** s'interroge sur la présence de kinésithérapeutes ?

**Madame PERES** répond que 2 kinés privés interviennent, ils ne sont pas salariés de la résidence, mais sont toutefois rémunérés par la structure.

**Madame FERT** précise que ce type de prise en charge existe depuis plusieurs années avec des kinés libéraux pour une continuité de service.

**Madame GUYON** intervient pour savoir si un résident peut obtenir le kiné de son choix ?

**Madame FERT** lui répond par l'affirmative si la prestation est réglée par le résident lui-même.

### Sécurité des résidents :

Concernant la sécurité des résidents, **Monsieur BOUGEARD** confirme l'étude pour l'acquisition de médaillons lors d'un prochain marché.

**Madame LAURENT**, pour avoir visité d'autres d'EHPAD, dit qu'ils sont équipés de systèmes d'alarme.

**Madame FERT** explique que les nouvelles structures sont équipées de systèmes intégrés, de connectiques lors de la construction.

**Monsieur BOUGEARD** espère plus de moyens à l'avenir pour des effectifs plus nombreux, en sachant qu'actuellement on accueille des résidents polypathologiques.

### Tarifs 2021 :

**Madame GUYON** demande les nouveaux tarifs.

**Monsieur BOUGEARD** mentionne qu'ils ne lui ont pas été communiqués à ce jour. Ils sont effectivement revus chaque année et peuvent varier en fonction de l'inflation.

**Monsieur BOUGEARD** remercie chacun de sa présence à ce conseil de vie sociale, le prochain étant prévu le 15 juin 2021.

En l'absence d'autres interventions, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **16 heures 45**.

**Le Président du Conseil de la vie sociale,  
Monsieur ENGUERRAND**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Enguerrand', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

# ANNEXE 1

*PV des travaux du Conseil de la vie sociale  
de l'EHPAD le Haut Candol du 16.03.2021*

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE L'EHPAD ET USLD DU HAUT CANDOL DU 16.03.2021

**Suivi des propositions et avis**

PAGES	POINTS ABORDÉS	SUITE RÉSERVÉE ET ÉCHÉANCE PROPOSÉE
3	<b>Sujet : Organisation des visites en EHPAD/USLD</b> <b>Monsieur BOUGEARD</b> insiste sur le cadre posé d'1 heure dans l'immédiat sous réserve de l'évolution de l'épidémie au niveau du territoire, on verra pour assouplir les règles à l'avenir.	<i>Au prochain CVS</i>
4	<b>Sujet : Restauration</b> <b>Monsieur BOUGEARD</b> attire l'attention sur ce point restauration qu'il est indispensable de mettre à plat. Il demande à Monsieur MARQUES DE FIGUEIREDO de proposer une date de réunion pour ce groupe de travail.	<i>Au prochain CVS</i>
5	<b>Sujet : Sécurité des résidents</b> Concernant la sécurité des résidents, <b>Monsieur BOUGEARD</b> confirme l'étude pour l'acquisition de médaillons lors d'un prochain marché.	<i>A suivre</i>
CVS du 18.11.2020	<b>Sujet : Salle Snoezelen</b> <b>Monsieur BOUGEARD</b> annonce que la salle Snoezelen est en fonctionnement. Son inauguration pourra peut-être se faire au printemps, si les conditions sanitaires le permettent.	<i>A suivre</i>
CVS du 18.11.2020	<b>Sujet : Projet d'établissement</b> <b>Monsieur BOUGEARD</b> rappelle que ce projet a été présenté il y a deux ans, mais mis en suspens en 2020. Il reste encore à écrire les projets de service, mais à ce jour les réunions sont reportées, le projet n'a pas avancé cette année	<i>A suivre</i>